

LES CONSIGNES DE TRI

À RECYCLER

EMBALLAGES
À DÉPOSER
EN VRAC DANS
LE BAC DE TRI



Emballages en plastique
(bouteilles, flacons, sacs, sachets,
films, pots, boîtes et barquettes)



Cartonnets et briques
alimentaires



Emballages en métal



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT ET
SE RECYCLENT



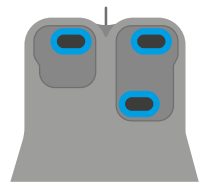
Journaux, magazines



Catalogues,
livres, annuaires



Courriers, lettres,
enveloppes



À RECYCLER

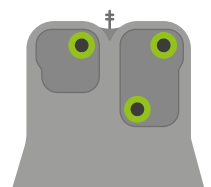
EMBALLAGES
EN VERRE À VIDER
INUTILE DE LES LAVER



Pots et bocaux en verre



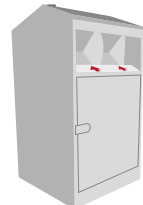
Bouteille en verre



À RECYCLER

FILIÈRE
TEXTILE

À apporter dans les containers dédiés :
petits vêtements, linge de maison, grands
vêtements, chaussures



À DÉPOSER

FILIÈRE
DÉCHETTERIE

À apporter dans une des 7 déchetteries :
bois, cartons, déblais et gravats, encombrants,
métaux, déchets d'équipement électriques et
électroniques (DEEE), mobilier, piles, batteries
et déchets toxiques



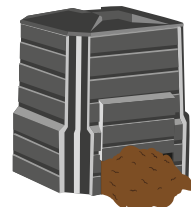
À COMPOSTER

FILIÈRE
COMPOSTAGE
INDIVIDUEL

Tontes de gazon, fleurs fanées, petits branchages,
mauvaises herbes, reste de repas, sachets de thé,
filtres à café, épluchures de fruits et de légumes...



Le SIEOM propose des composteurs à des tarifs préférentiels



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES
DANS LA POUBELLE
ORDINAIRE



FAITES LE BON GESTE



Facebook
Sieom Mer



Site internet
sieom-mer.fr



Contact
02 54 81 41 38

SIEOM
DU GROUPEMENT DE MER